

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 11 Septembre 2018 à 13 h 45

Salle Wangari Maathai

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. NARCE, M. CHERKAOUI-MALKI, M. FAIVRE, M. FARA (procuration à M. FAIVRE), MME LE BON (procuration à MME LELOUP), MME LEBORGNE-CASTEL (procuration à MME VERNOUD), MME LELOUP, MME VENNIN, M. WENDEHENNE.

- *Absent :* M. DEMARQUOY.

Collège B

- *Présents ou représentés :*

MME ABED-VIEILLARD (procuration à M. MANIERE), M. MANIERE, M. MOREAU, MME OLIVE, M. PELLENARD, M. POINSSOT, M. RIALLAND, MME ROSNOBLET, MME TROMPIER, MME VERNOUD.

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

MME BELLENGER (procuration à M. DER), M. DER, MME EVROT-CARRICAN, MME GAETAN.

- *Absent :* M. ROLLIN

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

MME BOUDIER, MME BOUSHIQ, M. NOCETO (présent jusqu'à 15h10 puis procuration à MME BOUDIER)

- *Absents:* M. MEYER, MME ASSFELD, M. SURUGUES, MME DAGHER, M. BLANCHET (suppléant).

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

M. ROUZET, MME PRUDON-DESGOUTTES, M. ANSEL (procuration à M. NARCE)

- *Absent :* M. MONNOT

- *Excusé :* M. GERVAIS

Membres consultatifs

- *Présents* :

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR ;

M. BELLENGER, responsable du département SAVAN ;

- *absents* : M. BATT, MME SALVADORI.

- *excusé* : M. LEVEQUE, responsable du département ETEC.

Membres invités

- *Présents* :

- MME CASAS, responsable de l'antenne financière,

- MME THOMAS, responsable du service scolarité,

- M. ARNOULT, secrétaire de direction de l'UFR

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_

✓ **Questions statutaires**

- **Modification des statuts de l'UFR SVTE, du règlement intérieur et des règlements des départements Licence, SAVAN et ETEC**

Le Directeur d'UFR constate que le quorum particulier requis pour ce point (deux tiers au moins des membres présents au début de l'examen de ce point) n'est pas atteint (23 présents au lieu de 27) et annonce que ce point est reporté à une nouvelle séance du conseil le 24.09.2018 à 9 h 00. Le conseil délibérera alors sans condition de quorum pour ce point mais il souhaite vivement qu'un nombre maximal de membres du conseil soit présent pour entériner les modifications statutaires proposées. La majeure partie des modifications des statuts et du règlement intérieur a déjà été présentée au conseil d'UFR le 27.02.2018 ; d'autres points ont été modifiés suite à des retours de la cellule juridique, qu'il a été jugé préférable de consulter avant la réunion du conseil plutôt qu'après. Ceci étant, la commission des statuts de l'université devra examiner les documents et de nouvelles modifications ne sont pas exclues.

✓ **Approbation du PV du 13/07/2018**

Le Directeur d'UFR soumet le projet de procès-verbal au vote :

26 pour, 3 abstentions

✓ **Informations du directeur d'UFR**

Le Directeur d'UFR salue la présence de Samuel Rouzet, IPR-IA de SVT de l'académie, déjà connu à l'UFR pour ses participations aux enseignements.

Le Directeur accueille également Sylvain Arnoult, qui remplace Nathalie Chalumeau au secrétariat de Direction de l'UFR.

Le Directeur rappelle aux membres du conseil la dramatique et brutale disparition de Josette They pendant l'été, qui était secrétaire à l'école doctorale. Il lui rend hommage pour son travail, son dévouement mais aussi pour les relations cordiales et chaleureuses qu'elle a su développer à l'école doctorale. Une contractuelle qui exerce actuellement au Centre G.F Leclerc devrait être nommée rapidement sur le poste. Quelques perturbations peuvent être prévisibles en raison de ce changement de personnel. Il demande à chacun rigueur et respect des consignes données par le directeur de l'école doctorale pour faciliter l'inscription des doctorants.

- Nouvel arrêté licence paru cet été

Il va falloir étudier et nous adapter à ces nouvelles dispositions, qui sont à mettre en place pour la rentrée 2019, tant au niveau de l'université qu'à l'échelle de l'UFR. Le Directeur d'UFR rappelle qu'il avait consulté les enseignants-chercheurs de l'UFR sur le projet de réforme et que les observations ont été remontées au Ministère *via* la CDUS. Cet arrêté doit être mis en parallèle avec la réforme du baccalauréat qui sera mise en place dans les années à venir. Les réflexions devront donc être menées en liaison avec le second degré, en association avec M. Rouzet.

- Restructuration de la politique de site
 - Le ministère entend clore vite la restructuration de la politique de site des établissements d'enseignement supérieur : organisation en COMUE, grands établissements, ... La réforme doit être adoptée sous forme d'ordonnances avant la fin de l'année 2018, avec, ensuite, 6 mois de réflexion pour définir le cadre juridique retenu. La marge de discussion risque d'être faible et délicate et il est fort vraisemblable que la structuration actuelle de l'UBFC soit impactée.
 - La mise en place des grandes académies est lancée. Notre académie est pleinement impactée (Bourgogne Franche Comté), avec une restructuration forte des services et structures à prévoir.
- COMUE

L'UB a mis à disposition des locaux sur le campus pour la Comue, avec une salle de visioconférence de 50 m² sur l'ancien site de la DNUM à la Maison de l'université et 150 m² pour l'installation de personnels administratifs.

- International

L'UB souhaite répondre à un appel à projets européen, en partenariat avec les universités de Mayence en Allemagne et d'Oppolé en Pologne. Ce sont surtout des partenariats dans le domaine des sciences humaines et sociales qui sont envisagés, mais d'autres peuvent être étudiés éventuellement.

- Compte rendu de la conférence des directeurs de composantes et de laboratoires

L'UB enregistre un gain de 100 places dans le classement de Shangai, aux alentours de la 22^e place des universités françaises, ce qui reste relativement moyen. Ce sont les publications scientifiques qui positionnent notre université dans le classement, ce qui en soi constitue une très bonne nouvelle.

- Appels à projets scientifiques région

Il va falloir aller vite, la clôture étant fixée à la fin de l'année civile. Il est prévu un seul appel à projets pour 2019, avec avis de la COMUE avant transfert à la Région. Il risque d'y avoir abondance de projets,

il sera donc nécessaire de collaborer entre laboratoires pour rendre les projets plus fédératifs et structurants. La nouveauté est qu'il y aura un interclassement général de tous les projets confondus, par établissement. Il sera demandé aux directeurs de laboratoires de faire une partie du travail. Les colloques devront être inclus dans des projets plus globaux, ils ne pourront pas être retenus en tant que tels.

Compte tenu entre autres de ces contraintes, l'uB crée un groupe d'animation des grands domaines de recherche de l'uB. Son rôle sera d'animer le dialogue entre les laboratoires et la gouvernance. Il aura à identifier les projets fédérateurs, à stimuler le lien formation-recherche, à mener une réflexion prospective sur les emplois et les crédits. Le directeur d'UFR y perçoit des prémices d'une restructuration de l'université. Il y aura un coordinateur par domaine, des membres du CAC, des partenaires du grand campus, des directeurs d'UFR, de laboratoires, d'écoles doctorales, des représentants du monde socio-économique, etc. Il faudra éventuellement prévoir différents représentants par UFR. Une réunion de lancement est prévue le 18/9 à 14 h et les premières réunions auront lieu en octobre. M.WENDEHENNE représentera le directeur et les directeurs adjoints, empêchés.

- Appel à projets région « équipements pédagogiques » : il va être reconduit cette année, vraisemblablement sous le même objet (le numérique). Le directeur d'UFR pense que c'est dramatique pour les UFR scientifiques car leurs équipements scientifiques sont lourdement pénalisés par l'absence de budget d'équipement.

MME PRUDON-DESGOUTTES précise que la problématique est la même pour Agrosup, où la question s'est posée de la définition même de la notion de « numérique ». Un élargissement était espéré, ce à quoi la région n'a pas apporté d'informations précises.

Le Directeur d'UFR rappelle qu'il a eu à répondre en un temps record à cet appel à projets l'an passé, par défaut de propositions au niveau de l'UFR. 305 000 € ont été débloqués (- 25 % par rapport aux appels à projets pédagogiques antérieurs). L'UFR a obtenu 4 053 € (dont 50 % financés par la Région) pour l'achat de tablettes, 15 064 € pour remplacer les dalles interactives (opération centralisée par la DNUM dans le cadre d'un marché global), 39 336 € pour les amphithéâtres connectés (financement collectif destiné à Galilée, pilotage par la DNUM). L'uB financera un projet collectif de licences numériques pour un montant de 66 000 €, ce qui évitera des achats « licence par licence » au sein des composantes.

- Plan de Retour à l'Equilibre

Les finances de l'université vont mieux sur la partie fonctionnement, mais toujours mal sur la partie masse salariale qui représente 83.2% du budget pour un objectif recherché de 80/82%. On continue donc le plan de retour à l'équilibre. Cependant, l'uB redevient maître de ses choix, sans tutelle du rectorat ce qui est un point important. La priorité sera donnée à des investissements dans la sécurité des bâtiments et des équipements. Le budget des composantes est attendu pour le 23/10. Les recettes augmentent peu : 400 000 € sur 192 millions. Le budget dédié à l'offre de formation va augmenter de 60 000 €, celui du patrimoine de 770 000 € et celui des composantes de 223 000 €. La dotation des laboratoires est maintenue.

Concernant la politique RH, il s'agira de limiter le gel des postes. Tous les gels de l'an passé seront toutefois encore maintenus en 2019. 18 concours seront ouverts en 2019 contre 2 en 2018.

✓ **Questions financières**

○ **Sortie d'inventaire**

Mme CASAS est invitée par le Directeur à présenter cette sortie d'inventaire qui concerne un réfrigérateur de l'UMR Biogéosciences, hors service.

Unanimité (29 pour)

✓ **Questions pédagogiques**

Le Directeur d'UFR invite Mme THOMAS à présenter le point suivant :

○ **Modifications de fiches filière**

• **M2 EGRP**

- Le responsable pédagogique demande la précision, dans la fiche filière, de la durée du stage prévue au second semestre, à savoir 6 mois.

Unanimité (29 pour)

• **L1**

- Modification de l'intitulé « Biologie intégrative » en « Biologie intégrative et numérique » (UE 5, semestre 1), afin d'intégrer des heures d'informatique en complément des enseignements de biologie, et suppression de l'évaluation en CT (CC uniquement).
- Modification de l'intitulé de l'« informatique » dans l'UE 10 du semestre 2, remplacé par « Culture et usages numériques » préconisé par l'uB, pour s'adapter à la disparition du C2I au profit du PIX. L'évaluation de ce module passe en CC uniquement.

Unanimité (29 pour)

• **L2 sciences de la vie**

- La précision, dans la fiche filière, de l'intitulé « PPE numérique » est demandée (UE4 du S3 parcours BBP et BCB, UE 10 du S4 parcours BO et BG). Pour tous les parcours, évaluation en CC uniquement, coefficient 0,5.

Unanimité (29 pour)

• **L2 sciences de la terre**

- Modification de l'intitulé « Préparation au C2I » dans l'UE 1 du S2, remplacé par « Culture et usages numériques » préconisé par l'uB, pour s'adapter à la disparition du C2I au profit du PIX. L'évaluation de ce module passe en CC uniquement.

Unanimité (29 pour)

- **L3 professionnelle « dépollution et gestion durable des eaux »**

- Le responsable pédagogique demande le changement de mode d'évaluation des UE 1, 3 (CC uniquement), 4, 7 et 8 (CC et CT selon les modules).

Unanimité (29 pour)

- **M1 MEEF**

- Il est demandé au conseil d'UFR de valider la modification du mode d'évaluation de l'épistémologie, pour la limiter au CC uniquement, modification à entériner par le conseil d'école de l'ESPE.

Unanimité (29 pour)

- **Banalisation des cours le 15/11/2018 pour les étudiants de L3 et M1 (journée des masters)**

Le Directeur d'UFR annonce qu'une banalisation des cours est prévue le 15/11/2018 pour les étudiants de L3 et M1, à l'occasion de la journée des masters.

M.MANIERE pense qu'il faudrait décider cela avant les vacances car les responsables ont déjà bien avancé sur les emplois du temps.

Le Directeur d'UFR précise qu'une négociation a déjà été menée en juin dernier avec les différents acteurs, ce que confirme M.BELLENGER.

Unanimité (29 pour)

- **Bilan des inscriptions à la rentrée 2018**

Le Directeur d'UFR précise qu'au niveau de l'université, il y a 346 dossiers en attente sur Parcoursup soit 1%, étant précisé qu'il s'agit de candidatures et non de candidats, en raison des candidatures multiples. Au 31/8, il y avait 4691 primo inscrits à l'uB (+ 346, soit +8 %). La rectrice a demandé un effort d'un ou deux étudiants par L1 aux différentes filières. 300 étudiants seront en oui-si à l'université. Un groupe travail sur le dispositif « AGIL » travaille sur l'organisation des modules proposés, une réunion a été organisée la semaine précédente à laquelle ont participé Laurent PICHON et Michel NARCE. Grâce à Samuel Rouzet, IPR, deux enseignants de lycées vont intervenir à l'UFR SVTE dans ce cadre. Suite à une proposition aux étudiants de L1, 4 étudiants acceptés initialement en « oui » s'estimant fragiles, se sont présentés spontanément dans notre UFR pour bénéficier du dispositif de soutien « oui-si ».

M.CHERKAOUI MALKI indique que l'équipe pédagogique a répondu aux 2500 vœux émis sur notre filière. 2400 ont eu une proposition et 387 ont accepté. La procédure complémentaire a été ouverte. A ce jour, nous sommes à un peu plus de 500 étudiants en L1, car il y a une augmentation du nombre de redoublants qui se réinscrivent : 53 dossiers de plus depuis 2017.

M. ROUZET remercie l'équipe pédagogique pour le gros travail réalisé pour répondre aux candidatures sur Parcoursup car il sait les difficultés rencontrées. Il réaffirme la volonté du rectorat pour que les enseignants du secondaire travaillent main dans la main avec les enseignants du supérieur. Ce

dispositif de remédiation est positif car il va permettre de montrer aux professeurs de lycées ce qui se fait dans l'enseignement supérieur. Il souhaite que le parcours soit de plus en plus fluide et professionnalisant. Par ailleurs, il se tient à la disposition du conseil pour l'informer sur la mise en place de la réforme du baccalauréat.

Le Directeur d'UFR abonde en disant que plus la communication auprès des familles sera homogène et plus on limitera les erreurs de choix des lycéens.

Mme THOMAS complète le bilan des inscriptions à l'UFR, en précisant que cette rentrée est marquée par une large dématérialisation des pièces administratives, généralisée sur toute l'uB, après une première expérimentation dans quelques UFR l'an dernier. Il restera à revoir pour l'améliorer, le processus de passage du M1 en M2. Les inscriptions administratives ont eu lieu, à distance et dématérialisées, pour une première vague du 5 au 15 juillet 2018 et ont rouvert le 28/8. Pour rappel, l'UFR assure les IA de toutes les formations de l'IUVV, les inscriptions en parallèle des CPGE BCPST de Carnot (2 niveaux + cubes) et les masters portés par Agrosup.

A ce jour, le taux d'inscriptions réalisées en L1 est élevé par rapport à l'effectif attendu (486 sur 530), sachant qu'un certain nombre de redoublants attendront le 2^e semestre pour se réinscrire. Il est plus faible en L2 qu'en 2016 par exemple. Les autres IA suivent leur cours, dans l'attente également des inscriptions du SEFCA et du pôle international. 1 373 IA ont été constatées pour l'UFR à la date du 10/9, dont 24 étudiants dans les masters COMUE. 125 étudiants supplémentaires, dépendant de l'IUVV, sont déjà inscrits.

✓ **Approbation des conventions**

MME CLERGET est invitée par le directeur à présenter les deux conventions :

○ **SICECO, territoire d'énergie Côte d'Or**

Cette convention porte sur une mise à disposition de locaux pour le SICECO, établissement public, pour une conférence sur l'éclairage public et la biodiversité le 19/9/2018. L'amphithéâtre Pasteur et la salle du conseil sont loués conformément aux tarifs votés par le CA (450 € et 100 €).

Unanimité (29 pour)

○ **Société Schlumberger (renouvellement)**

Il s'agit du renouvellement d'une convention de don de licences informatiques par la Société Schlumberger à des fins pédagogiques, dont l'objet est de permettre l'accès à celles-ci par un code. La convention va jusqu'au 30 juin 2021.

Unanimité (29 pour)

✓ **Questions diverses**

○ **Echéances électorales:**

Le Directeur d'UFR annonce les prochaines échéances électorales :

- Courant novembre ou décembre 2018 : renouvellement complet du collège des usagers au conseil d'UFR. Il est demandé aux étudiants de se mobiliser.
- Renouvellement complet des différents départements, après l'adoption des nouveaux statuts.

- Un siège de BIATSS est à pourvoir à la commission de la communication suite au départ de N. Chalumeau
- Décembre 2018 : élection du directeur d'UFR pour une prise de fonctions au 15/01/2019. Le Directeur réitère son engagement d'accompagner le futur Directeur par un tuilage des fonctions.
- Plusieurs sièges du collège des étudiants seront vacants dans les instances de l'UFR (Bureau, commissions) car leur mandat est de deux ans.

M.WENDEHENNE ajoute qu'un chercheur (X. Grosmaître) membre de la commission recherche a également démissionné en raison de son départ.

- **Information sur les projets « Ritm » déposés par l'UFR SVTE**

M.FAIVRE souhaite revenir sur les projets RITM UBFC présentés lors du dernier conseil. Il avait été décidé de regrouper les 10 projets en 3, certains suivent leur cours, d'autres n'aboutiront pas. Un projet supplémentaire est apparu cet été, qui sera déposé avant le 24/9, un délai supplémentaire ayant été accordé par la Comue : « géologie virtuelle de terrain » (porté par M. Buoncristiani notamment).

- **Information sur le test de positionnement mis en œuvre pour les étudiants de L1**

Mme AMIOT-LELOUP ajoute qu'un projet RITM numérique a été déposé au niveau national. Il s'agit d'un test de positionnement pour les étudiants de première année, qui ont jusqu'au 24/9 pour le réaliser *via* Unisciel.

En réponse à M.MOREAU qui souhaite savoir la finalité d'UNISCIEL, le directeur d'UFR précise qu'UNISCIEL est une plate-forme destinée à la mise en ligne de supports pédagogiques et également de tests d'autoévaluation par discipline et que l'uB a accepté, sur demande de l'UFR SVTE, d'y adhérer.

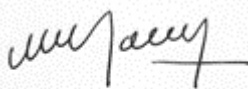
M.PELLENARD et MME VENNIN observent qu'il y a peu de ressources pédagogiques dans le domaine des sciences de la terre.

Mme AMIOT-LELOUP répond que les enseignants de ces disciplines sont encouragés à contribuer à la création de ressources pédagogiques, d'autant que le dispositif prévoit une rétribution de l'UFR.

Le Directeur d'UFR ajoute que le dispositif a démarré initialement avec les mathématiques, la physique et la chimie. Il existe un appel à projets chaque année, qui permet d'apporter un accompagnement financier pour la construction de contenus numériques, avec souvent un accompagnement en heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 15 h 20.

Le Directeur d'UFR



M. NARCE

Michel NARCE